



Comment me loger

Par emich59

Bonjour,

Je possède un terrain à bâtir dans l'Aisne ou j'ai construit un garage et un atelier.

Je dois quitter la maison ou j'habite dans le Nord.

La mairie refuse que je place une caravane pour y vivre.

Puis-je aménager mon atelier pour y vivre?

Merci

Cordialement

emich